

**COMPTE RENDU SOMMAIRE
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 20 SEPTEMBRE 2016

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le 14 septembre 2016, s'est réuni en séance publique le **mardi 20 septembre 2016 à 19 heures**, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Jean-Paul MICHEL, Maire.

* * * * *

Maire : M. MICHEL

Conseillers Municipaux : M. AUGUSTIN, Mme SERT, Mme NEILZ, M. JAHIER, Mme FENZAR, M. MONOT, Mme CAMAJ, M. GIRARD, Mme BLANCHARD, M. ZOUAOUI, M. RIZKI, Mme POUILLAIN, M. BONNET, M. BARBIER, Mme MOREAU, M. GAUDEFROY, M. CHAUVEAU, Mme LIBERMANN, Mme HUGER, M. ROUSSILLON, M. ARCHIDEC, Mme MARILLIER, M. ROZOT, Mme POQUET-HELPER, M. LOPEZ, M. GREE, Mme CLARY, Mme SAILLIER.

Pouvoirs :

M. PINTO DA COSTA OLIVEIRA
Mme HUGER (jusqu'à son arrivée)
Mme PUNTEL
M. DURANCEAU
Mme DELAHAIE
M. BERNASCON
M. GADAN

A M. JAHIER
A Mme MOREAU
A M. ZOUAOUI
A M. MICHEL
A Mme NEILZ
A Mme CLARY
A M. GREE

M. le Maire déclare ouverte, à 19h01, la séance du Conseil Municipal.

Il est procédé, conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire de séance au sein de l'Assemblée Municipale.

Le Conseil Municipal nomme à l'unanimité Mme POUILLAIN secrétaire de séance, fonction qu'elle a acceptée.

* * * * *

01 CONSEIL MUNICIPAL – Procès-verbal de la séance du 30 juin 2016 - Adoption

Le Conseil Municipal adopte le procès-verbal de la séance du 30 juin 2016.

Adopté à l'unanimité

L'Assemblée Municipale accepte l'inversion des points 2 et 3 proposée par M. le Maire.

Suspension de séance de 20h06 à 20h08 afin que la Présidente de l'Association Citoyen Solidaire présente ses activités.

02 JEUNESSE – Convention de cession à titre gratuit de matériels informatiques réformés par la Ville

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer la convention avec l'association Citoyen Solidaire relative à la cession à titre gratuit de matériels informatiques réformés par la Ville, ainsi que les avenants ou tout autre document afférent.

Adopté à l'unanimité

03 COMMUNICATION - Décisions signées en vertu de la délibération n°1 du 16 avril 2014, en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales

Le Conseil Municipal prend acte des décisions signées dans le cadre de la délégation accordée à M. le Maire par délibération n°1 du 16 avril 2014, et dont il rend compte conformément aux articles L.2122-22 et L.2122-23 du CGCT.

04 AFFAIRES FINANCIERES – Rapport sur les actions mises en place à la suite des observations de la Chambre Régionale des Comptes

Le Conseil Municipal approuve le rapport relatif aux actions mises en place à la suite des observations de la Chambre Régionale des Comptes.

Adopté à la majorité des suffrages exprimés par :

28 voix pour

7 voix contre (Mme POQUET-HELPER, M. LOPEZ, M. GREE, Mme CLARY, M. BERNASCON, Mme SAILLIER, M. GADAN)

Suspension de séance de 20h40 à 20h47.

05 AFFAIRES FINANCIERES – Exercice 2016 – Décision modificative n°2

Le Conseil Municipal adopte la décision modificative n°2.

Adopté à la majorité des suffrages exprimés par :

28 voix pour

7 voix contre (Mme POQUET-HELPER, M. LOPEZ, M. GREE, Mme CLARY, M. BERNASCON, Mme SAILLIER, M. GADAN)

06 AFFAIRES FINANCIERES – Instauration d’une caution pour les forains

Le Conseil Municipal approuve l’instauration d’une caution pour les forains d’un montant de 300 € chacun.

Adopté à l’unanimité

07 AFFAIRES FONCIERES – Vente du 72 rue Saint Laurent

Le Conseil Municipal approuve la cession de la maison sise 72 rue Saint Laurent à un prix de 220 060 € à Monsieur DECLERCQ et Madame SAVARY de BEAUREGARD, et **autorise** M. le Maire à signer l’acte de vente et toutes pièces utiles à sa passation.

Adopté à l’unanimité

08 AFFAIRES FONCIERES – Vente du local dit « La Boutique » situé place Marcel Rivière

Suspension de séance de 21h09 à 21h14 afin que le commerçant présente son projet.

Le Conseil Municipal approuve la cession de la propriété sise 1 place Marcel Rivière, au prix de 85 000 € à une SCI (composée de K. LORTO et G. STRAZZA) et **autorise** M. le Maire à signer l’acte de vente et toutes pièces utiles à sa passation.

Adopté à l’unanimité des suffrages exprimés par :

28 voix pour

7 abstentions (Mme POQUET-HELPER, M. LOPEZ, M. GREE, Mme CLARY, M. BERNASCON, Mme SAILLIER, M. GADAN)

09 AFFAIRES TECHNIQUES – Convention pour l’entretien, la maintenance et le raccordement des poteaux d’arrêt de bus appartenant aux Autocars de Marne-la-Vallée (AMV) sur le réseau d’éclairage public de la Ville

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer la convention avec les Autocars AMV relative à l’entretien, la maintenance et le raccordement des poteaux d’arrêt de bus sur le réseau d’éclairage public, ainsi que tout document afférent.

Adopté à l’unanimité

10 AFFAIRES SCOLAIRES – Ecoles élémentaires privées sous contrat d’association – Participation des communes aux frais de fonctionnement

Dans le cadre des textes réglementaires relatifs aux contrats d’association passés entre l’Etat et deux écoles privées de Lagny-sur-Marne, **le Conseil Municipal fixe** la participation de la commune aux frais de fonctionnement de ces deux établissements scolaires pour chaque élève de classe élémentaire domicilié à Lagny-sur-Marne à 806 €, et **autorise** M. le Maire à signer tout document afférent.

Adopté à la majorité des suffrages exprimés par :

27 voix pour

3 voix contre (Mme POQUET-HELPER, Mme CLARY, M. BERNASCON)

5 abstentions (M. MONOT, M. GIRARD, M. BARBIER, M. GAUDEFROY, M. ROZOT)

11 AFFAIRES SCOLAIRES – Ecoles élémentaires et maternelles – Participation des communes extérieures aux frais de fonctionnement

Le Conseil Municipal fixe la participation financière à 1 438 € par élève accueilli dans une classe maternelle et 806 € par élève accueilli dans une classe élémentaire, qui sera recouvrée auprès des communes extérieures pour les élèves fréquentant une classe maternelle ou une classe élémentaire de Lagny-sur-Marne et **autorise** M. le Maire à signer les conventions avec les communes concernées, ainsi que tout document afférent.

Adopté à l'unanimité

12 PREVENTION / SECURITE – Demande de subvention à la Région dans le cadre du « Bouclier de Sécurité »

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à solliciter le concours financier du Conseil Régional d'Ile de-France au titre du Bouclier de Sécurité, au taux le plus élevé possible, ainsi qu'à déposer les dossiers de demandes de subventions correspondants, à signer tous les documents s'y rapportant, et à solliciter le concours financier de tout autre partenaire.

Adopté à la majorité des suffrages exprimés par :

33 voix pour

1 voix contre (Mme CLARY)

1 abstention (Mme POQUET-HELPER)

13 AFFAIRES SPORTIVES – Convention avec le Département pour le fonctionnement de l'école multisports

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer la convention avec le Département relative au fonctionnement de l'école multisports

Adopté à l'unanimité

14 PERSONNEL TERRITORIAL – Instauration d'une indemnité de départ volontaire

Le Conseil Municipal approuve l'instauration d'une indemnité de départ volontaire, **limite** le nombre de versements de cette indemnité à deux par an, et **fixe** les montants attribués et critères de modulation suivants :

Nombre de mois d'indemnisation ouvert selon l'ancienneté / le motif	0 à 5 ans	5 à 20 ans	20 ans et plus
Restructuration de service avec suppression de poste	6 mois	12 mois	24 mois
Projet personnel, création ou reprise d'entreprise, ou, pour les agents déjà entrepreneurs, afin de conserver leur statut conformément à la Loi du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires sur le cumul d'emplois	6 mois	9 mois	18 mois

Adopté à l'unanimité

15 PERSONNEL TERRITORIAL – Création de deux emplois à caractère accessoire

Suspension de séance de 21h45 à 21h48 afin que M. Marc SAVELLI, Directeur Général des Services de la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire, se présente.

Le Conseil Municipal approuve la création de deux emplois à caractère accessoire (un chargé de missions grands projets et un conseiller juridique et technique), et **autorise** M. le Maire à signer les actes d'engagement en référence.

Adopté à l'unanimité

16 PERSONNEL TERRITORIAL – Création d'un emploi de catégorie A

Le Conseil Municipal approuve la création d'un emploi de catégorie A en vue de nommer un directeur des services techniques, et **autorise** M. le Maire à signer les actes d'engagement en référence.

Adopté à l'unanimité

17 PERSONNEL TERRITORIAL – Tableau des effectifs des emplois permanents – Ouverture d'emplois

Le Conseil Municipal approuve l'ouverture de 57 postes au tableau des effectifs des emplois permanents. L'effectif des emplois permanents est fixé à 362 postes.

Adopté à l'unanimité

18 PERSONNEL TERRITORIAL – Tableau des effectifs des emplois permanents – Fermetures d'emplois

Le Conseil Municipal approuve la fermeture de 48 postes au tableau des effectifs des emplois permanents. L'effectif des emplois permanents est fixé à 314 postes.

Adopté à l'unanimité

Après avoir répondu aux questions diverses, plus rien n'étant à l'ordre du jour, M. le Maire remercie l'Assemblée et lève la séance à 22h16.

POUR EXTRAIT CONFORME,
Jean-Paul MICHEL,
Maire de Lagny-sur-Marne

